

IÑAKI ECHANIZ

Député de la 4^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques



FLASH ACTU NICHE SOCIALISTE

Une niche parlementaire désigne la journée durant laquelle l'ordre du jour est fixé par les parlementaires, et non pas le Gouvernement. Depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, un jour par mois est réservé aux groupes d'opposition et minoritaires. Ce sont donc eux qui choisissent les propositions de loi discutées dans l'hémicycle.

Avec le groupe socialistes & apparentés nous défendons jeudi dernier cinq propositions de loi attendues des Françaises et des Français et utiles à leur vie quotidienne. Au bilan de cette journée, quatre des cinq propositions de loi défendues ont été adoptées.

Insistons sur deux points de cette journée : la proposition de loi sur le repas à 1€ pour tous les étudiants a été repoussée à une voix. La majorité a refusé cette mesure qui aurait permis de garantir à celles et à ceux qui sans être boursiers connaissent des difficultés, de manger à leur faim. Très attendue des étudiants comme des association caritatives, nous continuerons de défendre cette proposition.

Deuxième point, le vote du projet de loi relatif à la nationalisation d'EDF et à l'instauration du bouclier tarifaire notamment pour les boulangers, s'est déroulé dans un contexte inédit sous la Ve République. Prise de panique, faisant le constat de son isolement, et devant la certitude d'être battue au moment du vote, la majorité a fui l'hémicycle et ainsi sa responsabilité après avoir tenté de faire obstruction au débat parlementaire.

Par ailleurs, ont été adoptées notre proposition de commission d'enquête sur la vie chère dans les outre-mer et nos deux propositions de loi de protection des femmes et des enfants victimes de violences.



EN SAVOIR PLUS SUR NOS PROPOSITIONS



Pour vous désabonner, cliquez [ici](#).